

# LE COURS DE LA VIE

Bulletin municipal



N° 2

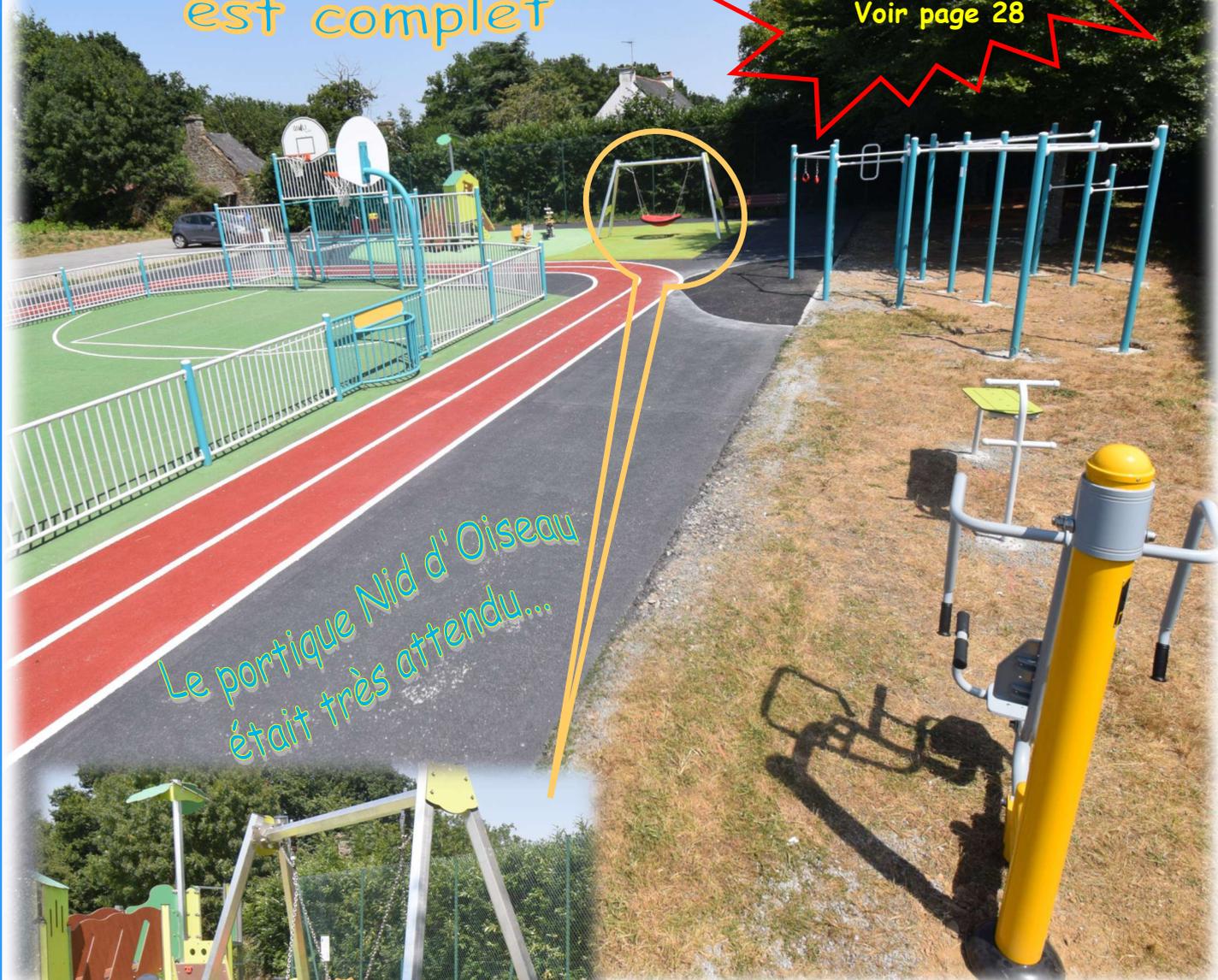
JUILLET 2022

LA VIE DE NOTRE COMMUNE  
Informations Municipales, Intercommunales, Associatives...



L'espace "City-Park"  
est complet

Fête de Priziac  
Dimanche 31  
Juillet.  
Voir page 28



Le portique Nid d'Oiseau  
était très attendu...



La deuxième phase d'installation de l'espace « City-Park » a été réalisée pendant la première quinzaine de Juillet... il restera à refaire de la pelouse à l'automne pour un ensemble de sports et de jeux complet.

Plus de détails page 4.

## SOMMAIRE

Infos Mairie	P. 2 à 9
Médiathèque—Ludothèque	P. 10 à 15
Infos Diverses	P. 16 et 17
Questembert Communauté	P. 18 à 22
Associations	P. 23 à 30

**MEMENTO :**

**MAIRIE** 8, rue de l'Arz  
56230 LE COURS  
Tél. 02 97 67 21 72  
mairie.lecours@orange.fr  
<https://le-cours.questembert-communaute.fr/>

[facebook.com/MairiedeLeCours/](https://www.facebook.com/MairiedeLeCours/)

**Ecole la Petite Hirondelle**  
16, rue de l'Arz  
09 71 38 25 31  
[ecole.hirondelle.lecours@wanadoo.fr](mailto:ecole.hirondelle.lecours@wanadoo.fr)

**GARDERIE**  
14, rue de l'Arz  
02 97 49 29 49

**QUESTEMBERTE COMMUNAUTÉ**  
8, Avenue de la Gare - BP 60052  
56231 QUESTEMBERTE  
02 97 26 59 51  
contact@qc.bzh  
[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

**SIAEP**  
Syndicat intercommunal  
d'adduction en eau potable  
et d'assainissement  
16, avenue de la Gare,  
56230 QUESTEMBERTE  
02 97 26 04 28  
[siaep.questembert@wanadoo.fr](mailto:siaep.questembert@wanadoo.fr)

**EDITO**

Le Maire, Raymond HOUEIX.



Coursiennes,  
Coursiens,  
Chers Amis,

Le 24 avril dernier, les français ont réélu, certains par conviction et d'autres par défaut, Emmanuel MACRON Président de la République. Ce fut une campagne un peu particulière, tant par l'abstention que par le vote pour les extrêmes. Les français ont exprimé leur mécontentement, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation du pays et leur quotidien.

Le 19 juin, pour les élections législatives, les électeurs de notre circonscription ont renouvelé leur confiance envers Paul Molac, mais ce ne fut pas aussi simple qu'en 2017.

Il est urgent pour le Président, le gouvernement et le parlement de redonner confiance aux français et ramener une certaine sérénité dans notre pays. Nous attendons de nos parlementaires qu'ils se mettent autour de la table et se mettent enfin à travailler ensemble. La vie est faite de compromis, c'est ce que nous faisons déjà depuis longtemps dans nos conseils municipaux et communautaires, en mettant de côté nos sensibilités politiques.

La tâche s'annonce difficile, dans un contexte international marqué par le conflit en Ukraine et une situation économique internationale déséquilibrée.

Cette dernière impacte notre pouvoir d'achat et notre vie de tous les jours, avec l'augmentation des prix, une raréfaction des matières premières et beaucoup d'incertitudes concernant la fourniture et le coût de l'énergie.

Cette situation va aussi affecter notre commune, notamment sur nos investissements, plombés par un prix de revient en augmentation de 20%. Malgré un budget serein et des finances saines, la prudence sera de mise, d'autant que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise sanitaire dû à la COVID.

Regardons l'avenir et gardons espoir pour des jours meilleurs.

Concernant les projets de la commune, l'aménagement des 8 lots du lotissement « Les Balcons de l'Arz » est terminé (voir page 6). Les signatures d'engagement pour l'acquisition des lots sont effectuées ; un acte de vente notarié a été signé et les autres suivront en septembre/octobre. Nos nouveaux propriétaires, tous primo-accédants, auront trois ans pour construire leurs maisons afin que nous puissions achever les travaux (enrobés, éclairage public, espaces verts...) dans un temps raisonnable.

La cour de l'école ainsi que sa clôture vont être entièrement refaites cet été. Le chantier a commencé. La partie « enrobés » est terminée. La mise en place d'une clôture sécurisante (2 m de hauteur) est en cours. Le portillon sera équipé d'un contrôle d'accès avec ferme-porte hydraulique, ventouse, clavier/lecteur de badge et portier vidéo. Une vidéosurveillance complètera la sécurisation complète de notre école.



Le City-Park a vu arriver de nouvelles structures (voir la une de ce bulletin et les détails page 4) ; Pour les enfants, un portique nid d'oiseaux et une marelle ; Pour les adultes, une structure « street work out » plus un agrès de fitness. Par ailleurs la plateforme est entièrement peinte et deux couloirs d'athlétisme sont tracés autour de la structure multisport. Les travaux de construction des vestiaires de sport (voir page 5) vont démarrer à la rentrée, toutes les entreprises ont été notifiées, et nous espérons pouvoir l'inaugurer à la fin de la saison de foot 2022/2023.

Des projets qui se terminent nous invitent à poursuivre notre programme. Le projet de futur commerce est lancé. La commission « Vie Communale » organise des visites d'équipements similaires pour nourrir notre réflexion. Une fois de plus, je remercie les commissions d'élus et nos agents municipaux pour leurs aides précieuses à la conduite de nos projets.

En ce qui concerne mon pouvoir de police, je dois rappeler, une fois de plus, qu'il est interdit de brûler les déchets verts, notamment les tontes de pelouses qui sont très inconfortables pour les personnes ayant des difficultés respiratoires. Nous avons la chance d'avoir un dépôt de déchets verts au fond du stade. Ce n'est pas le cas dans toutes les communes dont les habitants doivent se rendre dans les déchetteries. Ce n'est donc pas normal et excusable de brûler des déchets verts. Pour les travaux chez soi, il est également bon de rappeler que les nuisances sonores (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques...) sont autorisées de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au samedi mais de 10 h à midi seulement les dimanches et jours fériés.

Cet été, nous allons retrouver plusieurs moments de convivialité à travers les différentes manifestations organisées par les associations Coursiennes et je vous invite à nous y retrouver pour les encourager à poursuivre leur mobilisation.

Je vous souhaite de très belles vacances et un repos bien mérité.

## LE CITY PARK

Hervé Brohan, la commission « Services Techniques et Sports »  
Et nos agents techniques.



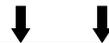
La deuxième phase du City Park a été réalisée durant la première quinzaine de juillet. Les parties non peintes du terrain béton ont été peintes couleur Anthracite. L'entreprise Quali-Cité a réalisé une piste d'athlétisme 2 couloirs autour du City Park multisports et installé des équipements complémentaires dont vous pouvez découvrir le détail ci-dessous. Nos agents techniques ont réalisé des travaux complémentaires (voir en bas).



<<<< Agrès de fitness PUSH dit « Pousser sur les Bras »...

Table d'Abdos >>>>

Street Work Out - Entraînement de Rue



<<< Portique « Nid d'oiseau »

Marelle pour les petits >>>



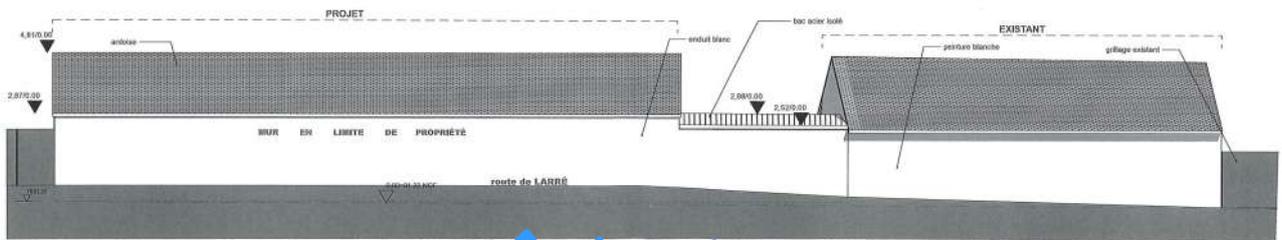
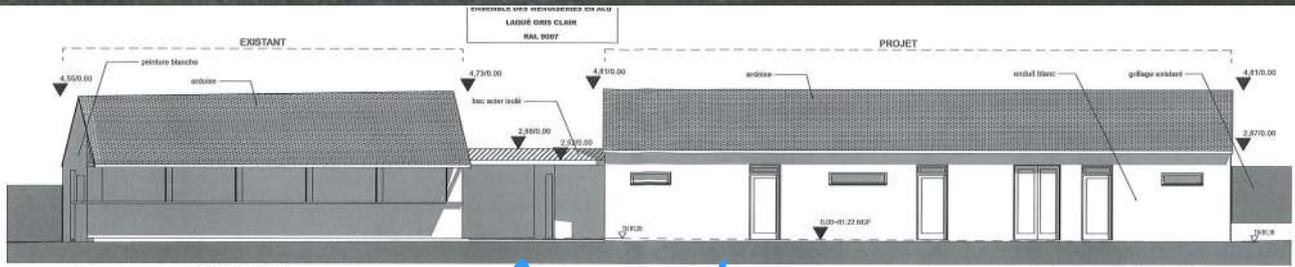
Nos agents techniques ont complété les travaux en installant 2 bancs, 2 poubelles avec tri et 2 tables de pique nique sous les arbres. A l'automne, la pelouse à droite du terrain sera refaite entièrement.



# LES VESTIAIRES DE SPORTS

Anthony Le Courtois et la commission « Travaux »

Les travaux de construction des vestiaires de sports vont démarrer à la rentrée dans le prolongement nord de la buvette. Il est donc temps pour nous de vous en présenter quelques esquisses. Le bâtiment aura des équipements assez similaires à l'ancien avec, en plus, un local pour le matériel, des toilettes publiques et un préau qui fait la jonction avec la buvette. Voir ci-dessous :



**ancrage**  
ARCHITECTES

Mélane FENELLE architecte DPLG  
1 rue de l'Île-Boude, 5620 ARMOUZZE

VESTIAIRES FOOT  
KEROLMEUR, 56230 LE COURS

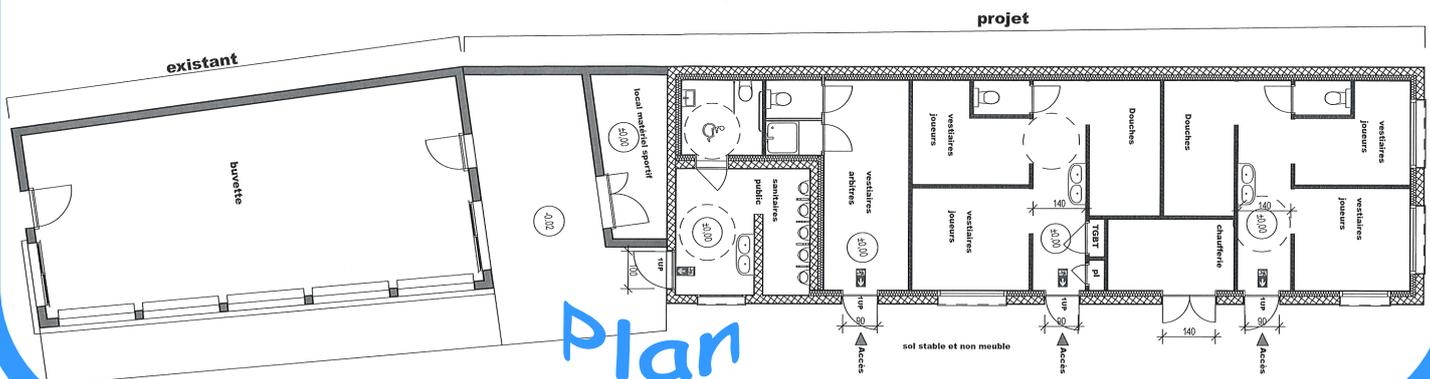
Membre d'Ancreage / l'agence de MAIRE LE COURS

REÇU LE

- 6 JUIN 2021

FACADES EST OUEST PROJET / 02 - PC 5b / PERMIS / 21.021

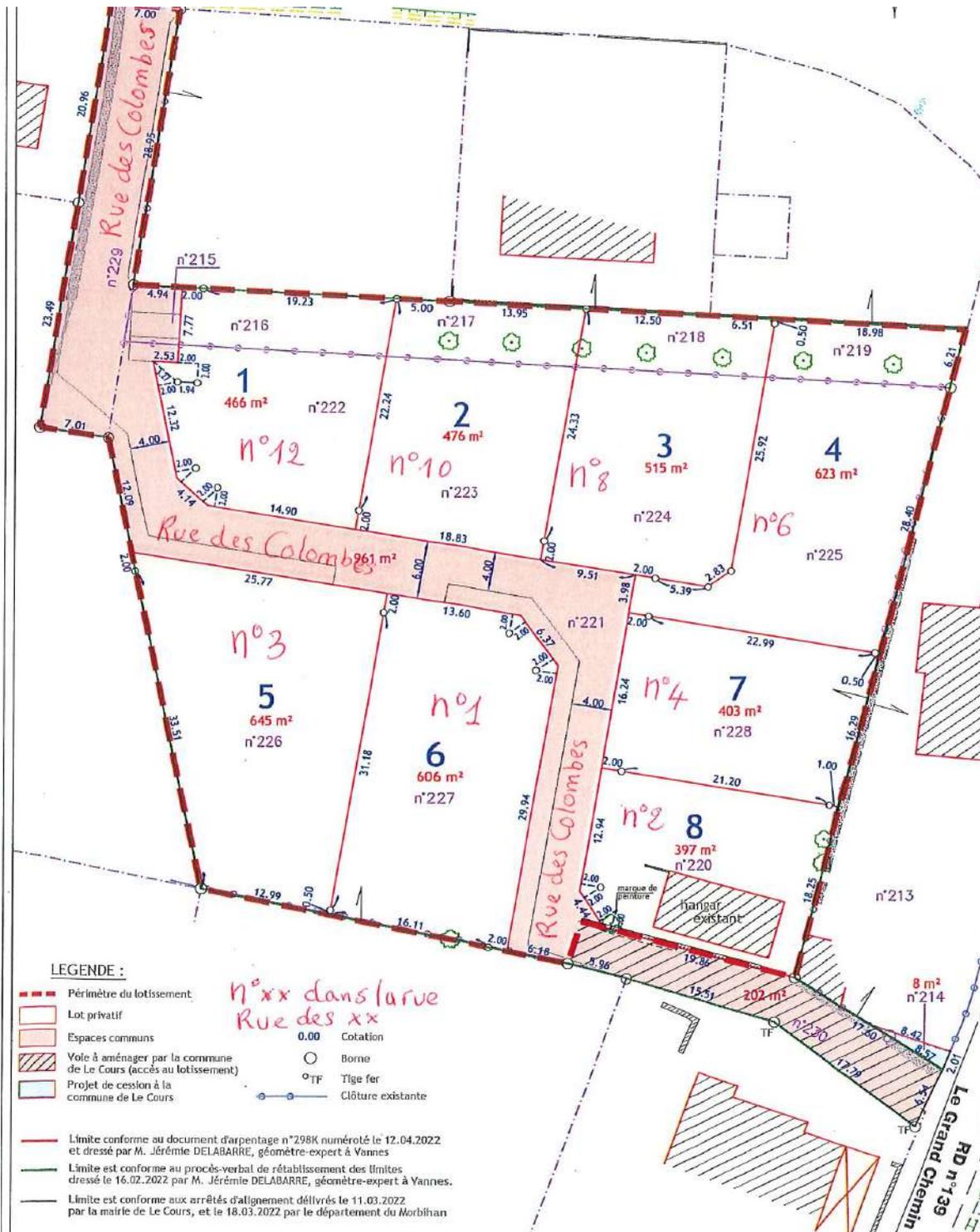
1:100 / 06/07/2021



## Le Lotissement Communal

Joël TRIBALLIER et la commission « Aménagement ».

Nommé « Les Balcons de l'Arz » pour sa vue donnant sur la vallée de l'Arz, le lotissement communal est traversé par la rue des Colombes. Ce nouveau nom d'oiseau est conforme à la délibération projetant notre plan de numérotation en 2009 pour le bourg qui s'est achevé par la campagne en 2012. Les lots ont fait l'objet de contrats de réservation et le lot 1 est passé devant notaire pour la vente effective le 12 juillet. Les autres actes de vente sont en préparation chez le notaire. Nos futurs nouveaux habitants ont, sauf cas de force majeure, 3 ans pour réaliser leurs maisons... un délai raisonnable pour que chacun puisse disposer à terme d'un bel espace de vie, une rue finie avec éclairage public, mobilier urbain et espaces verts.



## La Vie Communale

Chantal LABEUR et les commissions « Vie Communale »  
et « Affaires scolaires ».

### JOURNEE CITOYENNE :

Un Grand Merci aux bénévoles qui ont œuvré à l'entretien et au nettoyage du cimetière sous une forte chaleur lors de la Journée Citoyenne organisée par la mairie le samedi 18 juin dernier. Un moment convivial à l'ombre du cyprès du cimetière a conclu cette matinée Citoyenne.



Le samedi 23 avril, le Conseil Municipal des Enfants a organisé une activité sur le thème de « l'environnement et ses déchets », à l'intention des enfants de l'école primaire, de 6 à 11 ans.

Pour cette occasion, des questions avaient été préparées et exposées sur un parcours, dans le bois du Cosquet à LE COURS de 10h30 à 12h30.

Une récompense sous forme de chocolats de Pâques a été remise à chacun des participants et une chasse aux œufs a eu lieu au même endroit pour les enfants de maternelle (3 à 5-6 ans).

À l'issue de cette manifestation, la mairie a offert un pot de l'amitié.



### Des instants en photos.

La commémoration du 8 mai :



Le repas des anciens... ça a beaucoup chanté >>>>>>>>





## Médiathèque, Ludothèque.

Emmanuelle RIOT.

### La Médiathèque :

Si vous êtes intéressés pour être bénévoles, vous serez les bienvenus pour accueillir les abonnés lors des permanences, la connaissance de l'informatique n'est pas forcément nécessaire puisque vous êtes en binôme.

Voici un guide pour les nouveaux abonnés ainsi que les plus anciens qui vous permet de mieux connaître le fonctionnement du réseau des médiathèques.

### Guide, mode d'emploi des médiathèques du réseau de Questembert.



**16 titres "Lecture" :** 10 livres + 2 cd audio MP3 (livres lus/ livres sonores) + 4 revues

**14 titres "Musique & Cinéma" :** 10 cd audio + 4 dvd -vidéo

**5 titres "Jeux" :** 2 jeux/jouets + 1 jeu vidéo (uniquement à Questembert) + 2 cd-rom

**Ressources en ligne :** Ma Médiathèque Numérique (cours/loisirs et presse, livres, BD...en ligne) en illimité, 24h/24, 7j/7

Pour une durée d'1 mois maximum

#### - 13 médiathèques-ludothèques municipales en réseau, coordonnées par Questembert Communauté

Berric, Caden, Larré, La Vraie-Croix, Lauzach, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Le Cours, Limerzel, Saint-Gravé.

#### - Quels services ?

Des supports à consulter sur place ou à emprunter :

albums, romans, poésie, théâtre, documentaires, livres lus/audios... sur place et en ligne

magazines, journaux sur place ou en ligne

Musique, films, jouets, jeux de société, jeux vidéo

autoformation et sélection d'applications en ligne, postes informatiques sur place, accès Wifi

L'accès et la consultation sur place\* est libre et gratuite (\*selon supports et possibilités du lieu)

L'emprunt, l'accès 7j/7 et 24h/24 à distance au service "Ma médiathèque numérique" et l'espace abonné en ligne nécessitent un abonnement et la présentation de sa carte d'abonné

#### - Pourquoi m'abonner ?

En vous abonnant, c'est à l'ensemble des services proposés par les 13 médiathèques du réseau que vous accédez : emprunts des différents supports proposés, accès à distance 7j/7 et 24h/24 à "Ma médiathèque numérique" ; animations des médiathèques municipales et des animations du réseau, réservations et suggestions d'achats, partage d'avis/coups de cœur, etc.

**- Et dans quelle médiathèque m'abonner ?**

**Vous habitez (résidence principale ou secondaire) sur le territoire communautaire ?**

Votre médiathèque d'inscription est celle sur laquelle vous résidez.

**Vous êtes extérieurs au territoire ?**

Votre médiathèque d'inscription est au choix.

**- Comment m'abonner ?**

**Sur place, il vous est demandé de :**

compléter et signer un formulaire d'inscription, présenter une pièce d'identité en cours de validité ; présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois ; régler en chèque ou en espèce le montant de votre abonnement ou présenter les justificatifs pour bénéficier de la gratuité (carte identité, carte étudiant, justificatif pôle emploi, AAH, minima sociaux...)

**Lors de cette première inscription, une carte d'abonné individuelle et personnelle sera remise à chaque membre inscrit de votre foyer. Elle est valable 1 an à partir de la date d'inscription, dans les 13 médiathèques et indispensable pour emprunter.**

**- Quels tarifs ?**

**Abonnement individuel ou familial d'une durée d'1 an (de date à date) :**

gratuit pour les personnes de 0 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAH et des minima sociaux et nouveaux habitants pour les communes qui ont adopté cette disposition (se renseigner à la médiathèque).

gratuit pour les collectivités du territoire (écoles, collèges, lycée, maison de l'enfance, maisons de retraite, accueil de loisirs...).

12 € pour un foyer (une ou plusieurs personnes) résidant sur le territoire de Questembert Communauté.

20 € pour un foyer (une ou plusieurs personnes) et collectivités extérieures au territoire de Questembert Communauté.

**Abonnement individuel d'une durée de 2 mois consécutifs (court séjour) :**

5 € + caution de 80 €.

**En cas de perte ou de vol de votre carte :**

Toute nouvelle carte est facturée 1 €.

Signalez-le au plus vite possible, afin d'éviter des emprunts frauduleux sur votre compte.

**- Quels types de supports emprunter ? Combien ? Pour quelle durée ?**

**Sur présentation de votre carte personnelle, empruntez en même temps jusqu'à 35 documents/carte/médiathèque (limite de 5 nouveautés/carte et 50 documents/carte/réseau) :**

10 livres, 2 cd audio MP3 (livres lus/ livres sonores), 4 revues, 10 cd audio, 2 cd-rom, 4 dvd-vidéo, 2 jeux/ jouets ; 1 jeu vidéo (uniquement à Questembert)

Accès en ligne à [Ma Médiathèque Numérique](#)

**Empruntez-les pour une durée maximale :**

de 4 semaines (veillez à respecter ce délai pour ne pas faire attendre les autres abonnés qui souhaitent eux aussi y avoir accès rapidement). Rendez-les avant si bien entendu vous le souhaitez.

> Est-il aussi possible de réserver en ligne ?

Réservez auprès d'un bibliothécaire ou en vous connectant à votre espace abonné :

un mail vous sera envoyé dès que le document est disponible pour vous.

vous avez un délai de 2 semaines pour le récupérer. Après ce délai, il repart en rayon.

Le nombre de réservations possibles est égal au nombre de supports possibles à emprunter sauf pour les livres récents (5 et non 10)

> Peut-on emprunter les documents des autres médiathèques sans se déplacer sur tout le territoire ?

Questembert Communauté a mis en place depuis 2014 une navette communautaire (jargon du bibliothécaire pour dire "voiture" !) qui vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau sans vous déplacer !

du mardi matin au jeudi midi, Kelly, en charge entre autres de la navette, passe chaque semaine dans toutes les médiathèques du réseau.

elle récupère les documents que vous avez réservés en ligne, auprès des bibliothécaires ... et vous les dépose dans la médiathèque sélectionnée.

il en est de même pour le retour : Kelly reprend le document là où vous l'avez déposé (une des médiathèques du réseau !) et le restitue à sa médiathèque d'origine.

**A noter :** la navette ne gère pas le transport des jeux et jouets (jeux de société, jeux vidéo..).

> Ouverture de la médiathèque de Le Cours :

Mercredis de 16h30 à 18h30 ; Vendredis de 16h30 à 18h30 ;

Pas d'ouverture la 2<sup>ème</sup> semaine de chaque petites vacances

> Contact :

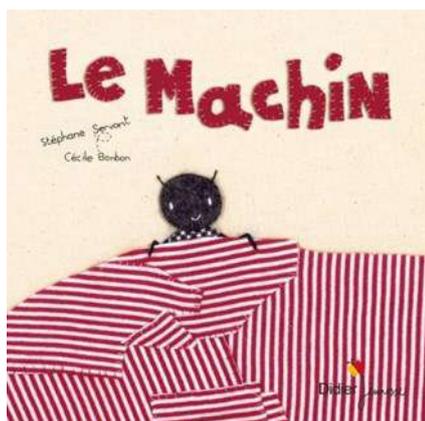
Médiathèque de Le Cours

1, rue Verdiers 56230 LE COURS - 02.97.67.48.82 - [bibliotheque.lecours@orange.fr](mailto:bibliotheque.lecours@orange.fr)

[www.mediatheques.questembert-communaute.fr](http://www.mediatheques.questembert-communaute.fr)

## Les Evènements :

### Atelier décousu



Samedi 5 mars, à la garderie nous avons accueilli Flavie De Robillard de l'atelier Décousu, elle nous a fait découvrir l'album "le machin". L'histoire d'un drôle de machin qui passe entre toutes les pattes d'animaux. Après l'avoir retourné dans tous les sens, Bobo l'éléphant décrète qu'il s'agit d'un chapeau. Mais tout le monde n'est pas de cet avis !

Eh bien nous, nous avons réalisé des éponges tawashi avec plein de machins et de bidules. Cette éponge, zéro déchet est fabriqué avec des tissus de récup (chaussettes, collants, leggings, manches de tee-shirt). Voici quelques photos pour illustrer cet atelier (page suivante en haut).

Cet atelier a été organisé par Questembert Communauté.



## Biennale du livre

Les élèves de CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 de l'école "La petite hirondelle" avaient rendez-vous lundi 16 mai avec l'autrice-illustratrice nantaise Gaëlle Duhazé dans le cadre du salon du livre jeunesse de Questembert avec le soutien du réseau des médiathèques de Questembert communauté.

Les élèves ont tout d'abord posé quelques questions sur son métier, ensuite l'illustratrice a présenté son travail, des livres déjà lus en classe. Elle a mis en évidence les différentes étapes de création d'un album. Puis en s'inspirant du livre, "*Le grand voyage de Rickie Ranccoön*", les enfants ont réalisé une œuvre qui impliquait du dessin et de la colorisation. Divisés en deux classes, les enfants ont réalisé soit une baleine tout confort soit un yokai.

Lors du salon du livre sous les halles de Questembert les 21 et 22 mai, les enfants pourront retrouver Gaëlle Duhazé ainsi que tous les auteurs-illustrateurs qui seront intervenus dans toutes les écoles et utiliser leur chèque-livre.



## Biennale du livre



## La Ludothèque :

### Animation « Le trésor suspendu » du mercredi 9 février:

Voici quelques photos de l'animation "Le trésor suspendu" du mercredi 9 février qui a eu lieu au city-park. Merci à tous les participants d'avoir ouvert les 18 cadenas présents autour du trésor



### Animation « Recherche et trouve » du mercredi 16 mars :

Une dizaine de participants se sont baladés dans le bourg afin de répondre à quelques questions. La dernière question permettait d'obtenir les 5 chiffres du cadenas. Bravo, ils ont trouvé le bon code afin d'ouvrir le coffre au trésor. Voici quelques photos.



### Animation « Les mystères des grilles du loto » du mercredi 20 avril :

Voici quelques photos de l'animation "les mystères des grilles du loto" d'hier. Chaque grille permettait de résoudre une énigme afin d'obtenir un code pour ouvrir le cadenas. Tout le monde a été récompensé par un bonbon.



## Animation « A la recherche du trésor » du mercredi 18 mai :

Tous les participants ont trouvé le trésor qui était caché sur la cour de récréation de l'école. Voici quelques exemples d'énigmes.

  <p>Afin de commencer l'aventure, je t'invite à aller à l'ancien bar, direction le city-park.</p> <p>À toi de bien répondre aux questions de façon à découvrir où est caché le trésor.</p>	  <p>Bravo tu as réussi !</p> <p>Quel âge faut-il avoir pour monter sur l'abeille ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Entre 3 et 6 ans, rends-toi à la mairie</li> <li>* Entre 2 et 12 ans, rends-toi au cimetière.</li> <li>* Entre 2 et 8 ans, rends-toi aux vestiaires du stade.</li> </ul>	  <p>Bravo tu as réussi !</p> <p>Dans quel ordre sont les panneaux de signalisation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*   , rends-toi au puits près de l'église.</li> <li>*   , rends-toi aux services techniques.</li> <li>*   , rends-toi au panneau d'informations de randonnée.</li> </ul>	  <p>Bravo tu as réussi !</p> <p>Combien y a-t-il de cordes à la structure ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* S'il y en a 8, rends-toi à la mairie.</li> <li>* S'il y en a 5, rends-toi au calvaire.</li> <li>* S'il y en a 6, rends-toi à l'église.</li> </ul>
---	---	--	---



POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Besoin d'une information ?  
D'un conseil ?

*Parler pour avancer*

quotidien    violence    travail    santé  
vie amoureuse  
sexualité    travail    scolarité    violence  
vie amoureuse    scolarité    sexualité    travail  
santé    violence    vie amoureuse  
scolarité    violence    quotidien    scolarité  
santé    violence    santé  
scolarité    sexualité

**POUR LES 12-25 ANS - OUVERT AUX FAMILLES**  
anonyme - confidentiel - gratuit

**06 48 60 62 40**  
**contact@paej-paysdevannes.fr**

*Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?*

**Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :**

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le **PAEJ** vous accueille à **QUESTEMBERT**, dans les locaux du Pôle Jeunesse, rue Grimaud (près du Carrefour Market) le mercredi à partir de 16h.

D'autres accueils sont possibles à **Vannes, Grand-Champ et Auray.**

Vous pouvez contacter Mme Le Goff :

Tél. 06 48 60 62 40

Mail : [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr)

*L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.*

## **AMPER, services à domicile** contribue toujours plus à l'amélioration de la qualité de ses interventions sur votre territoire !

Depuis plus de 25 ans, l'association AMPER œuvre sur le Morbihan afin de dispenser des services à domicile de très grande qualité. Attentive aux innovations sociales, AMPER a depuis longtemps contribué à l'amélioration des conditions de travail de ses salariés. En voici quelques exemples :

Afin de vous garantir des prestations de qualité constante, un soin particulier est accordé à l'accueil, la formation et l'accompagnement des nouveaux salariés intégrant la structure. Un tout nouveau dispositif de tutorat vient d'être mis en place. Il vous garantit des interventions de qualité constante et vous permet d'être sereins tout au long de l'année.

Dans la dynamique de la réforme d'octobre 2021 portant sur la Convention Collective des métiers du service à la personne, AMPER a revalorisé la rémunération de ses intervenants. Cela a rendu plus attractifs les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile en les adaptant à l'évolution de vos besoins.



Récemment, grâce au soutien du Conseil Départemental, AMPER a mis à disposition de ses équipes 120 véhicules de service hybrides. Il est probable que vous voyiez les véhicules AMPER sillonner votre commune. Comptant actuellement 350 intervenants à domicile, le but est de pouvoir encore étendre cet avantage.

Les efforts d'AMPER ne s'arrêtent pas là. Actuellement, les nouveaux conducteurs qui se rendent chez vous sont formés à l'écoconduite. Cette formation personnalisée permet d'apprendre les bons gestes pour réduire l'impact

environnemental de leurs déplacements à votre domicile (diminution de la consommation de carburant et des consommables), tout en augmentant leur sécurité sur les trajets.

Enfin, AMPER a déployé son baromètre social auprès des intervenants à domicile. En affichant 80% de taux de satisfaction concernant l'environnement de travail, ce résultat montre que l'association reste à l'écoute des demandes de ses salariés sur des sujets comme la Formation ou sur les besoins de temps d'échanges entre collègues par le biais de réunions d'équipes.

Le maintien à domicile ne s'improvise pas : durant ces 25 années, AMPER s'est adapté à l'évolution socio-démographique de votre territoire, et cela pour votre confort et votre sérénité ainsi que ceux de votre entourage. Grâce aux multiples partenariats avec les professionnels de santé et médico-sociaux, nous portons un soin particulier à l'amélioration constante du service que nous vous devons.

**Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des services qu'AMPER propose sur votre commune ? Appelez le 02 97 46 51 97**

## Navette estivale :

Envie d'une escapade à Damgan ou à Rochefort-en-Terre ? Profitez de la navette estivale pour 2€ l'aller-retour

La navette estivale reprend du service ! Du 5 juillet au 30 août, les mardis et jeudis, rejoignez Damgan et ses plages ou Rochefort-en-Terre.

**Tarif Aller-retour : 2€.**

Règlement espèces uniquement.

*Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées d'un adulte.*

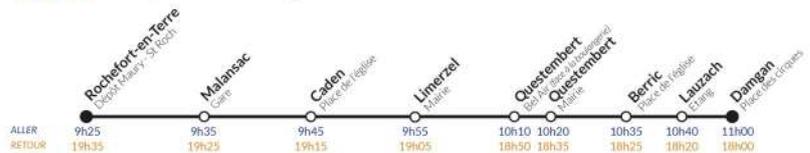
Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande au 02 97 43 32 70, 48 heures avant le départ des navettes.

**Infos et horaires des navettes**  
sur [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

### Mardi Escapade à Damgan



### Jeudi Escapade à Damgan



### Mardi et Jeudi Escapade à Rochefort-en-Terre



## « Questembert Communauté, le magazine du territoire » :

### Un nouveau magazine pour la communauté de communes

« Questembert Communauté, le magazine du territoire », le nouveau magazine de votre communauté de communes vient de paraître. Il s'agit d'une nouvelle formule qui se veut plus proche des habitants et qui offre une lecture plus complète de l'action de la communauté de communes sur le territoire.

A découvrir dans ce premier numéro, un zoom sur l'action du CIAS, le décryptage du budget communautaire, le point sur le plan Climat, le Conseil en énergie, la création de la ZAC de la Haie, etc.

« Questembert Communauté, le magazine du territoire » : publication semestrielle de 32 pages.

Distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres et téléchargeable sur le site internet de la communauté de communes : [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)



## Moulin Neuf Aventure :

Un chèque activité de 15€ pour tous les écoliers et collégiens du territoire

*Questembert Communauté renouvelle l'opération chèque activité qui permet à chaque écolier du territoire de profiter, avec 15 €, des loisirs et activités proposés à la base de loisirs de l'étang du Moulin Neuf. Forte du succès de l'opération menée en 2021, la communauté de communes a fait le choix, pour l'été 2022, d'étendre cette proposition aux collégiens.*



Soucieuse de faire découvrir les richesses de notre territoire aux habitants, Questembert Communauté lance une vaste opération auprès des écoliers et collégiens pour leur faire découvrir les loisirs et activités de Moulin Neuf Aventure, la base de loisirs de la communauté de communes.

Près de 4 300 élèves, de la maternelle à la 3<sup>e</sup>, ont accès à ce dispositif qui leur permet de profiter de cet espace de loisirs pour un moment de détente en famille.



Concernant les modalités d'utilisation du chèque activité, le bon de 15 € est à utiliser avant la fin de la période estivale. Il peut être consommé librement pour des activités nautiques (paddle, paddle géant, kayak, pédalos), ou des activités sensations (tyrolienne géante, parcours-filet dans les arbres) mais également pour de la location (rosalies, karts à pédales, vélo...). L'idée étant que les enfants et adolescents du territoire profitent d'un grand bol d'air et d'aventure !

Plus d'informations sur les activités et loisirs : [www.moulin-neuf-aventure.bzh](http://www.moulin-neuf-aventure.bzh)

## Les Digitales :

### Ouverture de la saison culturelle 2022

*Le centre culturel communautaire Les Digitales ouvrira grand ses portes le vendredi 1<sup>er</sup> avril pour une saison culturelle audacieuse et innovante ! Le parti pris : démocratiser l'art contemporain en milieu rural en s'appuyant sur les arts manuels.*

Ouvert depuis près de 11 ans, le centre culturel « Les Digitales » propose chaque année de découvrir des artistes contemporains, émergents ou reconnus, s'appuyant sur les arts manuels. Chaque exposition proposée par « Les Digitales » permet d'explorer des univers artistiques et des médiums très différents. L'idée étant d'attiser la curiosité du public, de proposer des projets innovants, tout en parlant à un public très large (du tout-petit à l'adulte).

En parallèle de ces expositions, le centre propose des temps de médiation culturelle (ateliers, démonstrations, rencontres, conférences) permettant d'appréhender différemment les univers de chaque artiste.

### Accompagner les artistes émergents

Pour cette nouvelle saison culturelle, trois expositions seront présentées. Elles explorent toutes des univers très différents. Du 1<sup>er</sup> avril au 5 juin, le centre culturel a accueilli le collectif « Les Corbeaux Dynamite » ; un collectif artistique, féminin et pluridisciplinaire, qui mêle arts visuels, arts vivants et arts du livre. Pour cette saison culturelle, « Les Corbeaux Dynamite » bénéficie d'un soutien à la création de Questembert Communauté (résidence d'artistes, programmation d'un spectacle à l'Asphodèle, atelier conte via le Réseau des médiathèques et exposition aux Digitales). L'idée étant d'accompagner les artistes émergents en proposant un itinéraire culturel à l'échelle du territoire.

« Les Digitales » accueillera, par la suite, Jean-Yves Pennec, un artiste plasticien quimpérois unique. Celui-ci utilise un support tout à fait original pour ses créations : le cageot de bois. Un matériau brut qu'il met en volume pour composer mosaïques et calligraphies.



Un artiste singulier à découvrir du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre.

Autre découverte : le collectif « Mille au Carré ». Ce collectif d'artistes, qui interroge l'impact des technologies numériques sur le monde, investira « les Digitales » du 30 septembre au 7 novembre. A la manière d'un cabinet de curiosité, le collectif nous invite à découvrir des œuvres numériques interactives où les robots côtoient un art transdisciplinaire pour un détournement résolument poétique.

En parallèle, des ces trois expositions d'art contemporain, le musée Albert Sevestre propose de découvrir une partie du fonds photographique du Musée de Bretagne avec l'exposition « Reflets de Bretagne ou les Bretons chez le photographe », du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août. Une exposition à la croisée de l'histoire, de l'ethnographie, de la géographie... Un portrait de la Bretagne et des Bretons aux XIXe et XXe siècles.

#### **Agenda : les expositions et rendez-vous**

**Exposition « Reflets de Bretagne » ou les Bretons chez le photographe : du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août 2022**

**Exposition « De bois et d'encre », Jean-Yves Pennec : du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre 2022**

- Vernissage : *Vendredi 1er juillet à 18h*

**Mardis de Pays : 19 juillet & 9 août 2022**

**en lien avec les expositions « De bois et d'encre » et « Reflets de Bretagne »**

- Démonstration de tressage de l'osier : *Mardis 19 juillet et 9 août de 14h30 à 17h30*

**Journées Européennes du Patrimoine : 17 & 18 septembre 2022**

**en lien avec les expositions « De bois et d'encre » et « Reflets de Bretagne »**

- Conférence-causerie « Conserver l'art et le monde » : *Samedi 17 septembre de 16h30 à 18h*

- Visite commentée de l'expo « De bois et d'encre » par Jean-Yves Pennec : *Dimanche 18 septembre de 15h30 à 17h*

**Exposition « Polygone », Collectif Mille au carré : du 30 septembre au 7 novembre 2022**

- Vernissage : *Vendredi 30 septembre à 18h*

- Concert-performance « Phonotons » : *Vendredi 30 septembre à 18h45*

- Atelier de création graphique et cinétique : *Jeudi 27 octobre de 14h30 à 17h*

#### **Informations pratiques**

**Ouverture du centre culturel « Les Digitales » : Musée - Expos - Créations**

Vendredi 1<sup>er</sup> avril > Dimanche 7 novembre

**Horaires d'ouverture au public :**

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 14h30 à 18h30

Fermé les jours fériés

**Public & Conditions d'accès :**

Tout public - Entrée libre et gratuite *Accueil des scolaires et groupes sur rdv*

**Contact :** Centre Culturel communautaire « Les Digitales », 9 bis rue de la Mairie - 56220 Caden,  
02 97 67 14 59 / [lesdigitales@qc.bzh](mailto:lesdigitales@qc.bzh)

**Infos :** [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr) & Facebook [LesDigitalesCaden](https://www.facebook.com/lesdigitalescaden)

## Déchets des particuliers et des professionnels :

### Stop aux dépôts sauvages !

*Face à la recrudescence des incivilités liées aux dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés, la communauté de communes alerte les habitants sur les problématiques liées à l'environnement et à la salubrité publique. Il devient donc urgent de se mobiliser !*

Pour rappel, l'article L.541-2 du Code de l'environnement stipule que : « tout producteur ou détenteur de déchets (qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel) est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers. »

Concrètement, cet article de loi précise que chaque habitant, chaque entreprise, est responsable de ses déchets et doit respecter le règlement de son territoire quant à la gestion de ces derniers.

### S'équiper d'un bac ou d'un badge de collecte : une obligation

Aussi, le règlement de collecte de Questembert Communauté stipule que : « chaque usager a l'obligation de se munir d'un équipement de collecte pour ses déchets (bac individuel ou badge de collecte) ». Il indique également qu'en cas de refus de s'équiper, « un tarif forfaitaire équivalent à un bac 4 à 6 personnes avec 18 vidages (soit environ 218 €), sera appliqué . »

En cas de dépôts sauvages ou autre infraction au règlement, les contrevenants sont passibles d'amendes et du remboursement des frais occasionnés selon le tarif en vigueur.

D'ailleurs depuis 2018, un agent de contrôle qualité chargé du nettoyage des points d'apport volontaire, des dépôts sauvages et de relever les infractions, œuvre pour Questembert Communauté.

### Dépôts sauvages : les contrevenants sont passibles d'amendes

L'article L.5211-9-2 I. A. du code général de collectivités territoriales prévoit qu'en matière de déchets ménagers, le pouvoir de police spéciale du maire peut être transféré au profit du président d'un groupement de collectivités compétent en ce domaine. C'est ce qui a été fait à Questembert Communauté.

Ainsi, en 2021, la communauté de communes a dressé 91 procès verbaux pour dépôts sauvages. Une facture dont le montant est fonction du temps de nettoyage et de procédure est systématiquement envoyée au contrevenant. Le forfait de base étant de 150 € par heure. En cas de non paiement, le dossier est transmis au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Vannes qui lance une enquête de gendarmerie.

### Collecte des déchets :

#### Comment s'équiper ? Quelles sont les démarches à effectuer ?

**Vous ne disposez pas d'équipements de collecte des déchets ?  
Vous venez de contractualiser pour la location ou l'achat d'un logement ?**

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous devez vous manifester dans les meilleurs délais auprès de la Communauté de communes pour bénéficier du service de collecte des déchets. Cette démarche est obligatoire pour tout producteur de déchets. Les foyers qui ne font pas le nécessaire s'exposent à une facturation forfaitaire d'environ 218 €/an.



**Chaque foyer a la responsabilité des déchets qu'il produit, il lui faut donc s'équiper :**

- d'un matériel pour la collecte des ordures ménagères (bac individuel ou badge)\*
- de sacs jaunes pour le tri,
- d'un calendrier de collecte,

• d'un composteur (facultatif).

*\*Pour les résidents secondaires, vous pouvez obtenir un badge vous donnant accès à l'un des containers collectifs présents sur le territoire pour déposer vos sacs d'ordures ménagères (30 litres maxi par ouverture du container).*



**Pensez à anticiper...**

Prenez contact le plus tôt possible avec le service déchets de la communauté de communes pour **signaler** :

- **votre changement d'adresse** si vous restez sur le territoire de la communauté de communes. Pour cela, connectez-vous sur [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr), rubrique « déchets », la « gestion des déchets », « les collectes », « vous déménagez ? »
- **votre départ du territoire**. Vous devrez alors nous rapporter votre poubelle et vos sacs jaunes afin que votre abonnement soit clôturé.

Contact service déchets :

8 avenue de la Gare - Questembert

Tél : 02 97 26 10 21

E-mail : [dechets@qc.bzh](mailto:dechets@qc.bzh)

Ouverture sur rdv : du lundi au vendredi : 9h-12h30

## La redevance incitative :

### Une autre façon de payer ses déchets

*Notre communauté de communes fait partie des premières collectivités en Bretagne à avoir mis en place la redevance incitative (1<sup>er</sup> janvier 2012). Une façon de récompenser les foyers qui trient bien leurs déchets et inciter les autres à faire de même.*

Le mode de calcul de la redevance incitative est basé sur l'utilisation, par chaque foyer (propriétaires et locataires), du service de collecte d'ordures ménagères.

A la différence d'autres systèmes de facturation, si vous êtes locataire, vous recevez vos factures déchets (redevance incitative) sans qu'elles passent par votre propriétaire.

**Cette redevance est constituée d'une :**

- **part fixe** (abonnement au service basé sur le volume de votre poubelle + un forfait de 12 ramassages). Cette part dépend directement du nombre de personnes qui constituent le foyer
- **part variable** (nombre de ramassages au-delà du forfait de 12)

*A noter : le nombre de sacs jaunes et de passages en déchetterie n'a aucune incidence sur votre facture.*

**Le poids ne compte pas !**

Ce n'est pas le poids du contenu de votre poubelle qui est comptabilisé mais le nombre de fois où elle est vidée par le service de collecte.

### Facturation & tarifs

C'est au 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année, que vous recevez votre facture de redevance incitative. Elle comprend la part fixe (abonnement) et la part variable de l'année précédente si vous avez fait vider votre poubelle plus de 12 fois.

Les tarifs de la redevance incitative sont votés chaque année en conseil communautaire.

Ils sont consultables sur [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr) rubriques « Services », « Déchets », onglet « Tarifs, facturation et paiement ».

## Ecole « La Petite Hirondelle »

Patricia MOUTEL, Directrice.

### « La petite hirondelle » vous souhaite un bel été !

Les sorties scolaires ont pu enfin reprendre !

Fin mai, tous les élèves de « la petite hirondelle » sont allés visiter l'Océarium du Croisic.

Le matin, ils ont eu le plaisir d'assister au repas des manchots. Puis, les trois classes ont pu bénéficier d'une animation adaptée à l'âge des élèves.

L'après-midi était dédiée à la visite libre de ce magnifique Océarium.



En juin, les élèves de CE/ CM se sont rendu sur 4 journées à Dangan pour faire de la voile. Les plus jeunes ont pu profiter du déplacement pour jouer sur la plage, et une animation pêche à pied leur a été proposée par une animatrice nature.



### Photos d'archive



Les élèves ont créé un spectacle pour la fête de l'école qui a eu lieu le samedi 25 juin. Ils ont écrit et mis en scène l'histoire du « roi de l'Océan » qu'ils ont présenté sur scène. Malgré quelques petites averses, tout s'est bien passé.

Un reportage-photos est proposé dans l'article de l'Amicale page 21.

La directrice, Patricia Moutel se tient à votre disposition pour les inscriptions et pour tout renseignement au 09 71 38 25 31 désormais la dernière des vacances avant la rentrée.

## Amicale Laïque de la Petite Hirondelle.

Coralie BAUCHET.



### Fête de l'école 2022

Encore un bon moment de partage, placé sous le signe de la fête, qui a pu avoir lieu grâce à tous les bénévoles et l'ensemble de l'amicale !

Notre récompense est double : le bonheur des enfants qui nous ont présenté un magnifique spectacle et qui se sont amusés aux nombreux stands ... mais également une belle recette au profit de l'école. Les fonds serviront au financement des projets et sorties de l'école.

### **Merci aux bénévoles !**

Merci aux Atsem, aux animateurs et aux enseignantes.

Merci aux volontaires et parents bénévoles pour leur professionnalisme, leur bonne humeur et leur participation active à l'installation, la décoration, la tenue des stands, la confection des crêpes, le rangement, la sonorisation...

Merci à nos sponsors qui nous ont aidés à financer la fête de l'école, à la mairie, les associations de la commune et les parents pour le prêt et l'installation du matériel. Les fournisseurs qui nous ont permis de faire de ce repas un vrai régal.

Bravo aux gagnants de la tombola et à l'heureux gagnant du « jeu de la bouteille » qui s'est approché au plus juste des 360 centimètres de laine entourant la bouteille.



Et un **grand merci** aux parents organisateurs qui ont donné énormément de temps et d'énergie tout au long de l'année, pour organiser et financer la fête de l'école et sans qui cette belle journée n'aurait pas eu lieu.

Nous espérons que les enfants étaient ravis, que vous aussi étiez heureux de cette journée. Nous comptons sur vous pour nous aider à faire encore mieux l'année prochaine !

N'hésitez pas à venir gonfler les rangs de l'Amicale en vous présentant en septembre 2022 à l'élection du bureau.

A très vite et bonnes vacances !

## Les photos de la fête.



# Les photos des spectacles des enfants.



## Boules Le Cours.

Emilie GUERIN.

**BLC Le Cours vous souhaite un bel été !**

2022 a bien démarré pour l'association BOULES LE COURS. Pour les 2 premiers concours de l'année, la météo clémente a permis de rassembler 24 équipes le samedi 30 avril, 28 équipes le dimanche 22 mai puis 22 le dimanche 17 juillet. Soleil, beau jeu et ambiance décontractée... Si vous avez manqué ces dates, ne ratez pas les prochaines ! Constituez dès maintenant votre triplette pour le concours du 21 août !... Et après 8 et 9 octobre...

Les entraînements ont lieu tous les jeudis à Priziac à partir de 18 h  
 Tarif de la carte 2022 : 15 €.

A très vite pour lancer les boules !

Pour nous suivre sur Facebook : BLC LE COURS.



## L'Amicale Laïque de la Petite Hirondelle...

Quelques photos en plus de la fête de l'école :



## Les Courtisans.

René CHEVAL.

Toute l'équipe théâtrale des Courtisans vous souhaite un bon été ensoleillé ainsi que de joyeuses vacances.

Depuis 2000, année de la création de cette troupe amateur, de nombreux acteurs et actrices se sont exercés dans divers rôles pour divertir leur public. L'apport de nouveaux talents est toujours d'actualité, la troupe sera très heureuse d'accueillir les nouveaux comiques ou tragédiens qui veulent montrer leur savoir-faire sur scène. Nous formons une équipe conviviale, dynamique et motivée qui engendre fantaisie et bonne humeur.



Nous avons eu cette année le plaisir de produire notre pièce « L'Autruche Pète les Plombs » à Locquetas en partenariat avec l'association Echange Bretagne Haïti. Cette collaboration nous a permis d'apporter un don de 450 Euros pour des projets éducatifs et scolaires dans une île défavorisée. Puis ce fut un week-end à Pluherlin où le succès fut plus modeste.



Cette année la troupe a remis un don de 500 Euros à l'école de Le Cours « La Petite Hirondelle » pour les accompagner dans leur projet pédagogique 2022/2023. Cette remise a été l'occasion de rencontrer l'équipe des enseignants ainsi que les représentants de la municipalité le 23 juin.



Nous avons tenu notre assemblée générale en février dernier, le bureau a été reconduit à l'unanimité,

Présidente, Marie Françoise Le Galles

Vice-Présidente, Nelly Guérin

Secrétaire, Jean Paul Denoual

Trésorier, René Cheval.

Une nouvelle pièce en préparation, de futurs challenges attendent les Courtisans pour fin 2022, nous vous informerons donc dans les prochains bulletins.

En vous souhaitant un bel été et de très bonnes vacances, à bientôt dans les salles.

## Fêtes Culture Loisirs de Priziac.

Sarah LE BRUN et Pauline SAMSON.

L'association **Fêtes Culture Loisirs de la chapelle de Priziac** vous souhaite de bonnes vacances d'été... La fête de Priziac revient ! Moins complète que dans les plus belles années mais c'est un bon début pour relancer la « grosse machine » :

### Dimanche 31 juillet, Fête de Priziac.

>>> 9 h 30, Messe à la chapelle ; 14 h 30, jeux de palets, boules bretonnes, mölkky (apporter son jeu)...

### >>> 18 h : Les Bateliers de Célac.



### >>> 20 h : Les Timoniers de Saint-Guyomard.



### >>> A partir de 19 h, Fricassée ou Saucisse-Frites.

Fromage et dessert. À consommer sur place ou à emporter. Prix : 10 €.

Tickets en vente à la mairie, au Bar Tabac de Larré ou auprès de Pauline 06 38 67 99 58 ou Sarah 06 50 58 66 75.

Pour les enfants, Chipo/frites en vente sur place 8 €.

**Président** Jean-Pierre CORFMAT    **Vices-présidents** Sarah LE BRUN    Anthony LE COURTOIS  
**Trésorière** : Colette HOUEIX    **Trésorières adjointes** Nicole LE COURTOIS    Mariannick DANO  
**Secrétaire** : Pauline SAMSON    **Secrétaire adjoint** : Yannick DANO.

**Membres** : Jean-Paul Denoual, Nathalie Le Brun, Valérie Bourhis, Typhaine Bourhis, Emilien Dréno, Stéphane Lorgeoux et Laurent Orzeszynski.

Après, rendez-vous à la fin des vacances pour le concours de boules Inter associations du 3 et 4 septembre. Bel été !

## Le Club des Templiers.

Liliane LE BRUN.

Le CLUB des TEMPLIERS DE LANVAUX vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

### Concours de boules en triplètes 3 boules le Mardi 16 Aout 2021

Inscriptions à partir de 14 h, tirage à 14 h 30 précises. .

C'est avec grand plaisir que le club accueille de nouveaux adhérents .

## US Le Cours.

Guillaume LE VERGE, Emmanuelle POISSEMEUX.



La saison est terminée au stade de la Bretèche, l'ensemble du bureau de l'US Le Cours tient à remercier les bénévoles, dirigeants, joueurs pour cette saison riche en apprentissage ! Merci également aux supporters de leur présence à chaque match. Bilan satisfaisant pour les équipes A (D2) et B (D4) qui finissent en milieu de tableau.

Nous accueillons pour la saison à venir un nouvel entraîneur, Mickaël Derouineau en provenance de la BO Questembert. Mickael est titulaire de diplômes lui permettant d'entraîner dans des championnats régionaux ; cela sera sans aucun doute un véritable atout pour notre club.

**Bienvenue Mickael !**



Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont déplacées pour notre **fête de la musique**, nous espérons que cela vous a plu. Nous renouvelons l'expérience l'année prochaine, le **9 juin 2023**, notez la date !



**Prochain rendez-vous festif : Notre traditionnel jarret frites aura lieu le 2ème week-end de septembre !**

## Agendas des Associations et annuaire des professionnels.

Dimanche 31 Juillet	FÊTE DE PRIZIAC. Pardon à la chapelle, Messe, Jeux, Musiques traditionnelles et danses, Fricassée ou saucisse-frites le soir (détails page 28).
Mardi 16 Août	Concours de boules. Le Club des Templiers. Priziac.
Dimanche 21 Août	Concours de boules. Boules Le Cours. Priziac.
Samedi/dimanche 03/04 Septembre	Concours de Boules. FCLP. Priziac.
Samedi/dimanche 10/11 Septembre	Concours de Boules. Chasse. Priziac
Samedi 10 septembre	Jarret-frites - US Le Cours.
Dimanche 18 Septembre	Fête du Patrimoine.
Samedi/Dimanche 08/09 Octobre	Concours de boules. Boules Le Cours. Priziac.
Samedi 29 Octobre	Fête d'Halloween à l'école. Amicale.
Dimanche 20 Novembre	Rando du Téléthon. Départ de Molac.
Samedi 03 Décembre	Téléthon de Molac-Le Cours.

### PEINTURE

EI BONNO Christian

02 97 67 27 16

christianbonno56@gmail.com

### TERRASSEMENT

EURL BONNO Christophe

06 10 84 33 57

### CONSEILLER

EN IMMOBILIER

SUBLIMONS

DUVAL Christian

06 86 55 79 73

### ELECTRICITÉ

EURL GUILLAS Christophe

06 81 28 22 34

chrisguillas@gmail.com

### ELECTRICITÉ

SARL Electricité JOSSO

06 30 20 24 67

eric.josso@outlook.com

### TRAVAUX AGRICOLES

SAS ETA MAGREX

06 72 03 81 14

### CRÉATRICE

D'ARTICLES BÉBÉ

06 63 08 55 57

corbet.ninon@gmail.com

Aménagement intérieur/Salles de bain/  
Décoration

DENIS HOME SERVICES

06 75 83 50 94

denis.homeservices56@gmail.com

### CIRCUL'BOIS

Terrasse, Jardinière, Abri de Jar-  
din, Cabane, Aménagement Exté-  
rieur Emeric Rubin 06 40 83 65

92

circulbois@gmail.com